

**Habités par une mémoire**  
**Mobilisés par un projet**



L'ICA (initiative citoyenne alsacienne) est un club de réflexion qui inscrit sa philosophie politique dans les principes d'union dans la diversité et du post-nationalisme. Son régionalisme est libéral-démocratique et non ethno-nationaliste. Elle réunit plusieurs centaines de membres, parmi lesquels bon nombre d'élus, et est suivie par un grand nombre de sympathisants

## **Appel d'élus au gouvernement pour consolider et pérenniser le siège du Parlement européen à Strasbourg**

Version 10 juillet 2020

Pour en finir avec le feuilleton du siège et consolider et pérenniser (enfin) la présence du Parlement européen à Strasbourg, la ville doit disposer de pouvoirs et de moyens nécessaires et suffisants.

### **Strasbourg doit (pouvoir) s'europeaniser**

Si Strasbourg et l'Alsace ont été souvent victimes au cours de leur histoire des antagonismes nationaux, elles ont aussi été le lieu où se sont rencontrées et fécondées deux grandes cultures européennes, la française et l'allemande. C'est dans cette confluence et cette synthèse que Strasbourg et l'Alsace sont véritablement alsaciennes... et européennes. Et c'est aussi, ne l'oublions pas, en raison de cela, que la ville a été choisie en 1949 pour accueillir le Conseil de l'Europe. La reconstruction ne pouvait que commencer à Strasbourg.

En réponse, Strasbourg se devait de relever le défi permanent qui consiste à demeurer pour l'Europe et le monde un symbole de démocratie, de vivre ensemble, de respect de l'altérité, de reconnaissance de la différence et de culture plurielle.

Au moment même où au niveau national l'amitié franco-allemande est proclamée en permanence, Strasbourg et l'Alsace peuvent-elles accomplir leur devoir historique et culturel, celui d'être le trait d'union ? Servent-elles de champ d'expérimentation de la coopération franco-allemande au quotidien ? Sont-elles un exemple et une référence pour les autres États membres de l'Union européenne en la matière ?

Strasbourg a-t-elle relevé le défi ? Tient-elle encore le symbole ? Tient-elle encore lieu d'exemple ? N'est-elle pas devenue, au fil des décennies, une simple ville de province ? La ville procède-t-elle de l'esprit européen, quand on sait qu'elle ne fait rien ou pas grand-chose pour défendre et promouvoir sa langue première, la langue allemande, le bilinguisme et la culture bilingue ? La ville vit-elle à 360 degrés ou tourne-t-elle le dos à la moitié du monde qui l'entoure : *der Rhein war noch nie so tief!* (Trad. Le Rhin n'a jamais été aussi profond !).

Alors, Strasbourg, fière de son passé et illustrant une francitude ouverte et plurielle ou Strasbourg, ville refoulant la part germanitude de son identité, repliée sur ses problèmes franco-français et satellisée par Paris ? L'Europe s'est certes installée à Strasbourg, mais Strasbourg s'est-elle installée en Europe ?

L'Europe ce n'est pas seulement ses institutions ou encore que le périmètre entre l'Orangerie et le Wacken. L'Europe doit être au cœur de Strasbourg et Strasbourg doit être le cœur de l'Europe.

À vrai dire, la France n'a jamais conduit à Strasbourg et en Alsace une politique à la hauteur des enjeux, obsédée qu'elle est par l'égalitarisme et coincée qu'elle est dans son centralisme, et Strasbourg et l'Alsace n'ont jamais disposé des pouvoirs et des moyens pour le faire.

Nous appelons la ville de Strasbourg à un sursaut et notamment à se montrer, enfin, allait-on dire, fière d'une bonne part de son passé. La fierté retrouvée et une politique de réappropriation et de développement de ce qu'elles n'auraient jamais dû perdre, à savoir le bilinguisme et la culture bilingue de laquelle il participe, permettront au travers de la mise en application du très européen et postnational principe d'union dans la diversité à Strasbourg et à l'Alsace de gagner en exemplarité. Et ce faisant de consolider la présence des institutions européennes.

### **Strasbourg doit disposer des pouvoirs et des moyens nécessaires**

- S'agissant du bilinguisme et de la culture bilingue, une politique globale de promotion et de reconquête reste à mettre en œuvre.
- S'agissant du Parlement européen, Strasbourg est un siège vide.
- S'agissant des infrastructures, le plus important reste à faire.

#### **A. Une politique globale de promotion et de reconquête en faveur de la langue et de la culture régionales reste à mettre en œuvre**

**La ville de Strasbourg en coopération avec les autres Collectivités alsaciennes doit disposer des pouvoirs et des moyens lui permettant de mettre en œuvre à l'école publique :**

- un enseignement bilingue généralisé de la langue régionale d'Alsace selon des modalités permettant aux élèves d'atteindre une compétence équivalente des langues française et allemande (standard et dialectes)
- et un enseignement également généralisé de l'histoire et de la culture régionales.

Cette politique scolaire doit trouver un accompagnement **dans les médias publics régionaux** (radio et télévision) dont le cahier de charge doit comporter une réelle politique de promotion de l'histoire et de la culture régionales. Ces deux domaines, enseignement et médias bilingues et biculturels, **doivent être cogérés** d'une part, par l'État et d'autre part, par la ville de Strasbourg et les autres Collectivités alsaciennes dans des structures ad hoc.

À cette fin devront être créées par la loi, dans le cadre d'une « différenciation », au niveau de l'Alsace, des « **Hautes Autorités décentralisées** » spécialement dédiées l'une à l'enseignement de la langue, de l'histoire et de la culture régionales et l'autre aux médias publics alsaciens. Chacune rassemblera les compétences de l'État et les contributions de la ville de Strasbourg et des autres Collectivités alsaciennes, en concertation avec les représentants des acteurs et des usagers impliqués respectivement dans l'enseignement et dans les médias publics.

La ville de Strasbourg et les autres Collectivités alsaciennes doivent notamment être ensemble dotées d'un **Conseil consultatif de la culture, d'un Office public de langue régionale** (allemand standard et dialectal), **d'un Lieu d'Alsace** qui serait un centre de documentation, de rencontre et de débats, un instrument de connaissance et de transmission de l'histoire et de la richesse culturelle de la région, mais aussi un laboratoire de projets pour les jeunes notamment. Il sera ouvert à toute la population et disposera d'antenne dans les principaux centres urbains alsaciens. **Le gouvernement de la République est-il prêt à engager les réformes nécessaires demandées?**

#### **B. Strasbourg est un siège vide qui n'accueille que les sessions plénières 4 jours par mois.**

Pour ne pas se mettre nos amis luxembourgeois à dos, certains élus alsaciens nous ont recommandé de ne pas soulever le problème du transfert du secrétariat du Parlement européen de Luxembourg à Strasbourg.

### C. Strasbourg doit améliorer son accessibilité en particulier par la liaison ferroviaire avec Bruxelles et Luxembourg.

Il faut toujours au minimum 3 heures 30 aux trains qui assurent la liaison quotidienne des 440 km reliant Strasbourg à Bruxelles. Cette situation reflète le désintérêt de toutes les autorités nationales, quelles qu'elles soient, pour la ligne Strasbourg-Bruxelles, laquelle relie les lieux de travail habituels des Institutions européennes, mais ne présente pas un intérêt national direct !

À y regarder de plus près, les travaux de Ligne à grande vitesse (LGV) à réaliser ne sont, somme toute, pas hors de portée. Pour y arriver il faut cependant une volonté politique forte pour convaincre les gouvernements concernés en France, au Grand-Duché de Luxembourg et surtout en Belgique de l'intérêt de ce projet. En effet, sur les 440 km séparant Strasbourg de Bruxelles, ce sont finalement seulement + ou - 290 km de ligne à grande vitesse (LGV) nouvelles à réaliser pour assurer la connexion entre les 3 villes. Il s'agit d'une part de 88 km à réaliser en concertation entre la France et le Grand-Duché sur le trajet qui va de la gare Lorraine-TGV (située entre Metz et Nancy) et Luxembourg. Le gros morceau ce sont les 200 km à réaliser en Belgique pour relier Bruxelles à Luxembourg. D'après les échos que l'on peut glaner ci et là, il apparaît que les autorités belges tout en souhaitant formellement une amélioration de la ligne Bruxelles-Luxembourg existante, qui est totalement obsolète, considèrent qu'il ne s'agit pas là d'une priorité. Le non-dit, c'est que la Belgique n'a pas intérêt à améliorer la liaison entre les trois villes qui renforcerait la place financière de Luxembourg et le rôle européen de Strasbourg...

**Le gouvernement français est-il prêt à s'engager pour convaincre les autorités belges et luxembourgeoises de monter ensemble ce projet de liaison à grande vitesse des lieux de travail des institutions européennes qui est d'un intérêt essentiel pour Strasbourg ?**

Pierre Klein, président de l'ICA

#### -----Talon-réponse<sup>1</sup>-----

#### Je soussigné(e)

Nom<sup>2</sup> : ..... Prénom : .....

Nature du mandat : .....

Adresse électronique : .....

**Demande au gouvernement**, afin de consolider et de pérenniser le siège du Parlement européen à Strasbourg, de tout mettre en œuvre pour que :

- la ville de Strasbourg puisse devenir une ville véritablement bilingue, ouverte à 360 degrés, par la réalisation d'une politique assurant à la langue régionale une véritable existence scolaire et sociale
- la réalisation d'une liaison LGV directe Strasbourg-Luxembourg-Bruxelles voit le jour.

A : ..... Le : ..... Signature :

<sup>1</sup> Nous vous proposons de répondre par voie postale, par scan ou simplement par retour de mail précisant que vous signez l'Appel d'élus d'Alsace au gouvernement pour consolider et pérenniser le siège du Parlement européen à Strasbourg.

<sup>2</sup> J'autorise à faire état de ma signature